

---

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION des présidents**

***Du jeudi 11 mars 2021***

---

### **I. Ordres du jour**

Sujet I.01 - Etat des lieux des licenciés du Rhône	3
Sujet I.02 - Formations et examen CTD69	6
Sujet I.03 – Conférences commissions CODEP69	8
Sujet I.04 – Information Assemblée générale nationale électorale	8
Sujet I.05 - Questions/réponses	8

----- Ouverture de la séance (19h35) -----

**Président de séance** : Renaud HELSTROFFER

**Secrétariat** : Patricia AUDOUY

**Présidents de clubs présents**

**BARDASSIER Laurent** (Membre club Sub aqua gone et membre comité directeur)

**COSTA Jean Michel** (Président Abysse plongée)

**MEYRIGNAC Jean-François** (Président G.A.S.M MJC villeurbanne)

**RISPAL Jean-François** (Président club subaquatique Beaujolais)

**ROYBIN Karine** (Présidente ASPTT)

**CARRION Denis** (Président Groupe subaquatique Lugdunum et membre comité directeur)

**HELSTROFFER Renaud** (Président Thalassa et président CODEP69)

**CHASTAN Bernard** (Président Aquarius)

**VINCENTI Marthe** (Présidente Coolapic)

**GRIMBERT Maud** (Présidente CASC)

**ROSIER Denis** (Président ALSGL – Les gones à bulles)

**BILLER Martina** (Présidente Gorgones corail)

**LAFONT Catherine** (Membre UJSM et membre comité directeur)

**FANTON Henri** (Membre club plongée passion et président commission audiovisuelle)

**POTHE Franck** (Président G.R.A.A.L et président commission archéologie)

**MELKONIAN Gilbert** (Président Congre)

**THEOULE GONZALEZ Carine** (Présidente PLOUF)

**HAGNERE Martine** (SCA Aquabreizh plongée)

**Présidents de commissions présents**

**DUFOUR Stéphane** (Président commission nage avec palmes)

**PHILIPPS Benoit** (souterraine)

**DOMAS Charles** (technique)

**Membres comité directeur présents**

**AUDOUY Patricia**

**CURE Anne-Edith**

**Personnes excusées**

**CAMAL Philippe** (Club subaquatique de Bron)

**FOURNIER Brigitte** (Présidente commission biologie/environnement)

**GAY Valérie** (membre comité directeur)

**SANTSCHI Samuel** (membre comité directeur)

## Sujet I.01 Etat des lieux des licenciés du Rhône

Cf annexe n°1

A ce jour 2477 licenciés dans le département du Rhône, ce qui représente 64% du total des licences saison 2019/2020. En sachant que la saison 2019/2020 avait été impactée par la situation sanitaire.

Le nombre de clubs enregistre une baisse passant de 72 à 67 clubs à ce jour malgré la création d'un ou deux clubs.

Une tolérance sera de rigueur quant au nombre de licenciés dans certains clubs afin que ceux-ci ne soient pas radiés de la FFESSM.

Vous trouverez ci-dessous l'état des lieux des clubs présents :

- *Groupe subaquatique Lugdunum* : 67 adhérents au lieu d'environ 100/120 adhérents.
- *Le congre* : Adhésions stables (environ 20 licenciés). Le club a été peu impacté par les fermetures piscines car il fonctionne principalement avec des sorties en mer.
- *Abysses plongée* : Déperdition principalement d'anciens adhérents. Les formations sont poursuivies avec des cours théoriques en visioconférence et plongées à Chamagieu et Chindrieu (niveau 2 et 3).
- *G.R.A.A.L* : Club qui n'est pas tributaire de la piscine car activités en rivière et en fleuve. 27 adhérents dont 17 licenciés. Nombre de licenciés en progression.
- *UJSM* : Piscine en travaux depuis 2 ans. Environ 30 adhérents ce qui représente le ¼ de l'effectif habituel.
- *Gorgones corail* : 13 licenciés au lieu de 43. Les activités reprendront au mois d'avril. Pas de formations en cours.
- *Aquarius* : 54 adhérents au lieu de 86. 37 % de baisse. Les formations ont débuté sous forme de visioconférence et de plongées à Chamagnieu (étanche). Sortie mer

prévue en avril. Trésorerie positive du fait des adhésions avec peu de dépenses. Afin de relancer l'activité, le club prévoit un financement des sorties mer à venir.

- *Les gones à bulles* : 38 % de baisse. Contact maintenu avec les adhérents par l'intermédiaire de visioconférence/causeries. Sortie prévue le week-end de Pâques et sorties Chamagnieu.

- *Club subaquatique beaujolais* : 70 adhérents au lieu de 117. Le club a des frais de location d'un local qui peut être actuellement financé du fait d'une trésorerie satisfaisante. Quelques plongées en autonomies ont pu être réalisées dans une gravière près de Villefranche. Une sortie à la Ciotat réalisée il y a 1 mois, où la formation de quelques niveau 3 a été finalisée, et une autre est prévue dans 15 jours. Sortie Marseille programmée au mois de juin et un voyage au Mexique en suspens.

Des acomptes avaient été versés pour la réservation de sorties, qui n'ont pu être réalisées à ce jour, pour un montant de 3500 euros.

Un certain nombre de plongeurs ont souscrit une adhésion restreinte au club. Le club a pris la décision de réaliser un Cerfa pour les adhérents ayant pris une adhésion complète au club dans le cadre du don à une association.

Divers questionnements émanent des autres membres de la réunion : un rescrit a-t-il été fait auprès de l'administration fiscale ?, l'adhésion à une association peut-elle être reconnue comme don aux associations ?

Un membre de l'assemblée propose une solution qui permettrait aux clubs d'améliorer leur trésorerie : demander, aux adhérents, une participation supérieure à la cotisation club et ceux-ci pourront faire un cerfa pour cette participation.

Ces démarches de Cerfa nécessiteraient un avis du service juridique de la FFESSM.

- *Sub aqua gone* : 85 adhérents au lieu de 100/125. La trésorerie satisfaisante permet de palier aux frais de fonctionnement. En revanche, le club exprime une inquiétude pour la saison prochaine du fait qu'un certain nombre d'adhérents souhaiteraient une réduction sur leurs cotisations de la saison à venir, voir des réductions sur les sorties à venir pour les plongeurs en formation.

- *CASC* : 70 adhérents au lieu de 90. Piscine en travaux. Visioconférence pendant l'hiver. Reprise des sorties. Annulation de la sortie enfant prévue en mai car la formation en piscine n'a pu être réalisée. 13 enfants de moins de 14 ans. Il est prévu d'effectuer des remboursements de cotisations, en fin d'année, au prorata du nombre de séances piscines réalisées.
- *ASPTT* : 163 adhérents au lieu d'environ 220. 25 % de baisse. Formation en visioconférence jusqu'à ce jour. Reprise de la plongée à Chamagnieu (formation N2), Chindrieux (formation N3) et prévision de sorties en mer. Les enfants et les adolescents en formation ont bénéficié de nombreuses visioconférences avec une prévision de plongées à Chamagnieu et en mer. Réflexion en cours du bureau sur d'éventuels modalités de remboursement des adhérents.
- *Le Plouf* : 27/28 adhérents au lieu de 70/75. Une adhésion à mi-tarif a été proposée pour les adhérents qui se réinscrivaient. Difficulté de motiver les moniteurs. Des sorties sont prévues. La formation théorique niveau 1 a été réalisée et celle niveau 2 est en prévision.
- *Plongée passion* : Cela fait 2 saisons que le club n'a pas de piscine. Réouverture prévue en septembre 2021. La cotisation a été réduite afin que le club puisse avoir 11 licenciés.
- *G.A.S.M. MJC Villeurbanne* : 61 adhérents au lieu de 90. 3 personnes sont en cours de formation guide de palanquée. Niveau 2 en cours de formation (14). Formation en recyclage PSE1. Pas de sorties en mer prévues. Club adossé à la MJC de Villeurbanne qui elle-même est en baisse importante d'adhérents.
- *Coolapic* : 36 licenciés/40 adhérents au lieu de 40 licenciés/50 adhérents. Voyage au Mexique a pu être réalisé. Les formations niveau 1 sont prévues en avril et mai. La finalisation des formations niveau 2 est prévue en mars et avril.

Une question est posée concernant les modalités de transport lors d'une sortie plongée afin de respecter les contraintes sanitaires.

Renaud HELSTROFFER, président de Thalassa, fait part de son expérience : 4 personnes maximum dans le minibus + covoiturage. L'hébergement est organisé en fonction des personnes covoiturant. Restauration sous forme de panier repas.

Facturation des créneaux piscines ville de Lyon : Le paiement se fait en fin d'exercice avec un prorata de paiement en fonction des créneaux utilisés (arrêté municipal).

## **Sujet I.02 - Formations et examen CTD69**

### *Initiateurs :*

A ce jour, la CTD69 recense 90 candidats possibles à l'examen initiateurs. Un examen devrait être prévu le 26 juin 2021 voire le 27 juin en fonction de la demande à raison de 30 candidats par jour et dans le respect des règles sanitaires. Il est recommandé de présenter à l'examen des candidats en fin de formation. L'information sera disponible sur le site du CODEP.

Un courrier sera envoyé aux présidents afin de recenser les stagiaires initiateurs potentiellement prêts pour l'examen.

Il est nécessaire que les présidents sensibilisent les MF1/tuteurs d'initiateur à la participation à l'organisation (examen..).

La CTD a fait le choix de ne pas organiser de stage initial cette saison au vu du nombre d'initiateurs en fin de formation n'ayant pas pu passer l'examen final.

### *Tuteurs de stage initiateur (TSI) :*

Des outils sont en cours de création et constitution d'un mailing liste qui nécessite d'être inscrit sur le site du CODEP.

### *Module complémentaire 6-20 mètres :*

Complément pédagogique pour un guide de palanquée/initiateur pour l'enseignement entre 6 et 20 mètres.

Ce module sera organisé par la CTD69. Les contraintes sanitaires amènent à des coûts supplémentaires. La participation des élèves restera identique et les coûts supplémentaires seront pris en charge par le CODEP.

*Formation guide de palanquée :*

La formation pratique a repris. Une sortie à Fréjus a eu lieu regroupant 18 plongeurs avec 3 plongées sur le week-end (2 le samedi et 1 le dimanche matin). Un week-end à Fréjus est prévu tous les 15 jours.

L'hébergement se fait en bungalow.

Les activités ont aussi repris à Chamagnieu.

Le stage final à Niolon est réservé et les 15 places disponibles ont été pourvues ainsi que les 6 places destinées aux stagiaires MF1.

21 guides de palanquées inscrits en début de saison et à ce jour 6 désistements.

*Formation E3 (MF1) :*

Formations théoriques en visioconférences par ateliers de 2 à 3 personnes/formateur.

Les pédagogies pratiques s'effectuent lors des sorties CTD.

*Formation E4 (MF2) :*

Formations en visioconférences tous les 15 jours dispensées par la commission technique régionale.

La CTD n'organise pas de formation niveau 3 actuellement.

En ce qui concerne l'inscription aux sorties CTD, il est prévu qu'un roulement des élèves soient faits afin de permettre à tous de participer à ces sorties.

Le calendrier du CODEP69 regroupe toutes les formations et activités des différentes commissions du département.

### **Sujet I.03 – Conférences commissions CODEP69**

A ce jour, plusieurs conférences ont eu lieu : archéologie, biologie et souterraine. Ces conférences ont pour objectif, pour les commissions, de présenter leurs activités et spécificités afin de les faire découvrir.

*Archéologie (Franck POTHE) : Expérience intéressante. Le temps de la conférence à environ 1 heure paraît satisfaisant. Suite à cette conférence, la commission a eu quelques contacts de personnes intéressées.*

*Souterraine (Benoit PHILIPPS) : Expérience positive. 25 personnes environ. Quelques contacts qui ne peuvent aboutir, à ce jour, car les journées découvertes ne peuvent pas être organisées en raison des contraintes sanitaires. Le temps de la conférence à environ 1 heure paraît satisfaisant.*

D'autres commissions devraient organiser des conférences : commission audiovisuelle probablement d'ici fin mars.

### **Sujet I.04 – Information Assemblée générale nationale élective**

L'AGN doit se tenir du 26 au 28 mars 2021 à Lyon. Un comité de pilotage est en charge depuis plusieurs mois de l'organisation de cette AGN. Elle devait se dérouler à l'Université Catholique de Lyon (UCLy) mais, pour des raisons de contraintes sanitaires et de principe de précautions, cette AG ne pourra pas avoir lieu dans cette structure. D'autres possibilités sont en cours d'exploration y compris de décaler l'AGN à une date ultérieure mais avant fin avril 2021, de l'organiser sur une journée au lieu de deux en privilégiant l'AG plénière élective et sans réunion des commissions.

Si les solutions explorées n'aboutissent pas, l'AGN se déroulera en visioconférence. Les votes ont déjà été prévus en distanciel.

### **Sujet I.05 – Questions/réponses**

Renaud HELSTROFFER rappelle la nécessité de s'inscrire sur le site du CODEP69. A ce jour, seulement 180 inscrits.



Il est possible de contacter les présidents de commissions par l'intermédiaire de leur adresse mail se trouvant sur le site du CODEP.

Le président d'Abyse, récent dans ses fonctions, exprime le besoin d'avoir des outils lui permettant de remplir au mieux sa fonction.

Des outils ont été créés sur le site du CODEP :

- Forum dédié aux présidents (dirigeant – espace de partage)
- Partie dédiée aux dirigeants dans lequel sera déposé un planning des échéances importantes dans la gestion d'un club, des textes législatifs...

Des outils restent à créer afin d'aider les présidents dans leur prise de fonction.

Des forums sont en cours de création pour les TSI et les encadrants.

Suite à un questionnement, il est précisé que l'inscription, avec les renseignements précis demandés, sur le site du CODEP69, peut permettre de transmettre des informations ciblées à une population d'adhérents (exp : encadrants...).

----- **clôture de la séance à 21h20** -----

La Secrétaire

Le Président

Patricia AUDOUY

Renaud HELSTROFFER



**Annexe n°1**

**Au 11 mars 2021**

	2014-15	2015-16	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
<b>Nb Club</b>	75	78	78	73	72	72	67	
<b>Nb Moy/club</b>	54	49	50	54	57	54	37	
<b>Adultes</b>	3678	3540	3590	3590	3716	3501	2268	
<b>Junior</b>	216	224	263	287	300	276	166	
<b>Enfant</b>	142	68	79	98	98	77	43	
<b>Homme</b>	2747	2628	2673	2670	2789	2591	1703	
<b>Femme</b>	1289	1204	1259	1305	1325	1263	774	
<b>Nb Licence</b>	4036	3832	3932	3975	4114	3854	2477	64%
<b>Parité H</b>	68%	69%	68%	67%	68%	67%	69%	
<b>Parité F</b>	32%	31%	32%	33%	32%	33%	31%	



